

**N°30 – L’institution revisitée**

*Actualité de la recherche et de l’intervention*

(Parution : Octobre 2020)

Sous la direction de  
Gilles Monceau et Jean-Luc Prades

**ARGUMENT**

Lorsqu’on se réfère à l’institution, qu’on essaie de la penser à partir des théories du passé ou d’un point de vue plus actuel, des noms d’auteurs, des titres de livres, des concepts, des méthodologies viennent immédiatement à l’esprit<sup>1</sup>. Conjointement aux approches psychosociologiques de l’institution, et en dialogue avec elles, la psychothérapie et la pédagogie institutionnelles, l’analyse institutionnelle, la sociopsychanalyse, et différents courants allant de la sociologie (d’intervention, clinique ou non) à la psychanalyse de groupe ou à la psychodynamique du travail, viennent nous rappeler que l’institution, les institutions, même à une période de déclin de leur « programme institutionnel » (Dubet, 2002), ont une histoire que les sciences humaines et sociales permettent de restituer dans une perspective d’intervention et de changement. Ces corpus théoriques et cliniques continuent pour la plupart de se pérenniser et d’évoluer, en s’adaptant avec plus ou moins de facilité et de bonheur aux évolutions sociétales, tandis que d’autres approches émergent et viennent s’y ajouter.

Malgré un regain d’intérêt observable dans les travaux sociologiques depuis les années 2000 (Bonny et Demailly, 2012), force est de constater que le thème de l’institution est en recul par rapport aux années 1960-70. Les raisons pourront en être explorées dans le cadre de ce numéro. Il est d’ores et déjà possible, cependant, d’avancer quelques éléments d’analyse : l’individualisme contemporain, la tendance à psychologiser le social, l’affaiblissement des corps intermédiaires et des supports (Castel, 2004), la fragmentation sociale, l’épuisement des modèles collectifs, la mondialisation et la virtualisation accélérées (entraînant des formes de repli sur soi)... Autant de facteurs d’évolution qui tendent à délégitimer les institutions, réduire l’importance des contextes dans la compréhension des conduites humaines et des mutations de la société. Dans le même temps, et de façon apparemment paradoxale, il est fait de plus en plus souvent appel de façon incantatoire aux institutions, qui devraient apporter les protections que ces évolutions fragilisent.

---

<sup>1</sup> L’essentiel de ces travaux et de leurs apports croisés figure dans divers ouvrages de synthèse. Voir notamment : Dubost, 1987 ; Barus-Michel, 1987 ; Kaës, 1987 ; Enriquez, 1992 ; Lévy, 1997 ; Mendel & Prades, 2002 ; Giust-Desprairies, 2004 ; Lhuilier, 2006 ; Prades, 2014 ; Drieu & Pinel ; 2016 ; Arnaud, Fugier & Vidaillet, 2018 ; De Saint Martin, 2019.

Le sujet contemporain, parce qu'il pense n'avoir plus de prise sur elle, ou porté par l'illusion de pouvoir penser et agir en dehors d'elle, tend à se détourner de l'institution. Ne devient-elle pas le « mauvais objet », celui qui nous rappelle que nous ne sommes pas aussi libres que nous le pensons ou l'espérons, parce qu'elle nous agit plus que nous aimons à (nous) le dire ?

Les propositions que nous sollicitons dans cet appel à contributions pourront donc concerner, d'une part, les approches institutionnelles dans leurs dimensions épistémologique, conceptuelle et méthodologique, et leur renouvellement face aux nouveaux contextes politiques et sociaux. Elles pourront s'intéresser aux évolutions des courants « historiques » (dont les origines remontent aux années 1940-1970), particulièrement ceux de l'analyse institutionnelle, de la sociopsychanalyse ou de la psychosociologie, tant au niveau des approches théoriques que des pratiques d'intervention et de recherche.

D'autre part, ces propositions pourront s'intéresser plus directement à différents types d'interventions institutionnelles en lien avec la problématique du changement. Pourront être alors étudiés les nouvelles formes d'intervention suscitées par l'évolution des contextes, les obstacles qu'elles rencontrent et les contraintes qui pèsent sur elles, comme les transformations des relations entre institution et intervention (que ce soit dans la recherche-action, la recherche-intervention ou les démarches de type socio-clinique). Elles pourront également interroger les effets des mutations économiques, politiques, sociales et technologiques sur la conduite d'une intervention institutionnelle, ainsi que sur les intervenants eux-mêmes. Enfin, elles pourront rendre compte concrètement de nouvelles formes d'institutionnalisation ou de désinstitutionnalisation.

Ces lignes de contributions possibles visent à donner des indications quant au champ à investiguer, mais ne le clôturent pas.

### **ECHEANCIER :**

- Les projets d'article (une à deux pages maximum) sont à adresser **avant le 31 octobre 2019** aux personnes suivantes :

A/ Gilles Monceau : [gilles.monceau@u-cergy.fr](mailto:gilles.monceau@u-cergy.fr), Jean-Luc Prades : [jlprades@wanadoo.fr](mailto:jlprades@wanadoo.fr) (coordinateurs du numéro 30) ; Gilles Arnaud : [garnaud@escpeurope.eu](mailto:garnaud@escpeurope.eu), Florence Giust-Desprairies : [giustdesprairies@wanadoo.fr](mailto:giustdesprairies@wanadoo.fr) (rédacteurs en chef de la NRP)

CC/ Secrétaire de rédaction, Caroline Terrasse : [revue-nrp@cirfip.org](mailto:revue-nrp@cirfip.org)

- Si votre proposition est retenue, les articles complets devront être remis au plus tard **le 1er février 2020**.